

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française  
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté  
française du 19 juillet 2024 relatif aux Cabinets des  
Ministres du Gouvernement de la Communauté française,  
au Secrétariat du Gouvernement de la Communauté  
française et au Service permanent d'aide, de gestion et de  
contrôle interne des cabinets ministériels**

**A.Gt. 22-11-2024**

**M.B. 06-12-2024**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu la loi spéciale de réformes institutionnelles du 08 août 1980, l'article 87, §3, alinéa 1<sup>er</sup>, modifié en dernier lieu par la loi spéciale du 06 janvier 2014 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française, au Secrétariat du Gouvernement de la Communauté française et au Service permanent d'aide, de gestion et de contrôle interne des cabinets ministériels ;

Sur la proposition de la Ministre-Présidente ;

Après délibération,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - L'article 88 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement de la Communauté française, au Secrétariat du Gouvernement de la Communauté française et au Service permanent d'aide, de gestion et de contrôle interne des cabinets ministériels est remplacé par ce qui suit :

« Article 88. Le présent arrêté produit ses effets le 16 juillet 2024. ».

**Article 2.** - Le présent arrêté produit ses effets le 16 juillet 2024.

**Article 3.** - La Ministre-Présidente est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 22 novembre 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française,

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,  
de la Culture, des Relations internationales et intra-francophones,

**E. DEGRYSE**

La Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement  
de Promotion sociale,

---

V. GLATIGNY

La Vice-Présidente et Ministre de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Aide à la  
Jeunesse et des Maisons de Justice,

V. LESCRENIER

La Ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification  
administrative et des Médias,

J. GALANT

Le Ministre de la Recherche,

A. DOLIMONT

Le Ministre de la Santé, des Droits des Femmes et de l'Egalité des Chances,

Y. COPPIETERS